

PIECES A FOURNIR

- 1 adresse mail et 2 numéros de téléphone
- 2 photos papiers et 1 photo numérique
- 4 timbres postaux (tarif normal)

- * Photocopie de la carte d'identité de l'élève (scanner l'original)
- * Photocopie de l'ASSR 2 (pour ceux nés après 1987)
- * Photocopie d'un justificatif de domicile datant de – de 3 mois (avis d'imposition, facture EDF, Téléphone fixe)
- * Attestation d'hébergement signée par le logeur et l'élève
- * Photocopie de la carte d'identité du logeur recto-verso (scannée)
- * Photocopie de l'attestation de recensement (16 ans)
- * Photocopie de la situation vis-à-vis du Service National (de 17 à 18 ans) numéro à composer : 04 73 99 25 15 pour obtenir cette attestation
- * Photocopie de la Journée Du Citoyen (JDC) si déjà faite
- * Photocopie du permis AM pour les détenteurs de ce permis
- * Photocopie du jugement de divorce (4 pages maximum) pour les mineurs (faisant apparaître la garde parentale)
- * Photocopie du livret de famille pour les mineurs (parents et enfant)

Pour une annulation :

- Certificat de visite médicale signée par un médecin agréé par la préfecture
- Photocopie du jugement du tribunal correctionnel

Hormis les photos et les timbres, tous les documents seront transmis obligatoirement par internet à l'auto-école via le site : www.autoecoledevertaizon.fr (page : inscription électronique)

ou par mail : autoecoledevertaizon@gmail.com
ou sur clé USB que vous remettrez au responsable